

ceux qui sont éloignés et qui ne possèdent pas les moyens voulus ou qui sont peut-être incapables de se répandre en récriminations.

J'espère que tous les députés auront à cœur de faire des suggestions utiles quand le Livre blanc sera déposé et que le débat s'ouvrira plus tard au cours de la session.

M. S. J. Enns (Portage-Neepawa): Mon premier devoir est d'unir ma voix à celle des autres députés qui ont déjà pris la parole pour féliciter le motionnaire (M. Goyer) et le comotionnaire (M. Stanbury) de l'Adresse en réponse au discours du trône. Je veux également vous féliciter vous aussi, monsieur l'Orateur suppléant, de même que M. l'Orateur et M. le président suppléant des comités, de votre élection aux postes importants que vous détenez. Je sais que vous serez tous à la hauteur et je vous offre mes meilleurs vœux.

J'espère que mes observations auront plus de rapport avec le discours du trône que celles du préopinant qui nous a cependant bien renseignés sur les problèmes touchant les affaires indiennes. Je tiens à lui dire que j'ai déjà visité sa circonscription et que j'espère y retourner. A mon avis, le représentant est un atout pour la Chambre et je suis sûr qu'il y fera d'autres apports, plus importants encore, dans l'avenir.

Le discours du trône ne fait que répéter nombre de choses que nous avons pris l'habitude d'entendre du présent gouvernement. Je doute que toutes ces promesses mirobolantes soient tenues ou puissent l'être par un gouvernement dont l'action est soumise à tant de limitations.

J'espère être considéré parmi les membres de cette Chambre qui estiment que les propositions positives en matière législative ne sont pas à l'apanage d'un seul parti, mais je doute que le gouvernement accueillera chaleureusement les propositions formulées par des députés de l'opposition. Toutefois, il y a, à mon avis, des députés dont les motifs transcendent l'esprit de parti, des hommes qui veulent consacrer leurs connaissances et leurs aptitudes à la solution de certains problèmes qui font obstacle à notre pays. Je sais qu'il existe des trésors d'expérience et de connaissances parmi les membres de cette Chambre, qui pourraient fort bien servir à régler les problèmes auxquels le Canada doit faire face en 1966.

Au début du discours du trône, le Gouverneur général a parlé du rôle sérieux que joue le Canada dans les affaires mondiales, donnant ainsi au discours un parfum international. Cela m'autorise donc à faire allusion au Canada et à ses relations avec notre voisin du sud, les États-Unis. Du fait de leur proximité et leur dimension, les États-Unis exercent

sur nous une énorme influence. Nous reconnaissons le rôle prépondérant qu'ils jouent dans le monde. Malgré tout, j'estime que le Canada doit s'exprimer comme une nation en train d'accéder à l'état de grande puissance de son propre chef; les Canadiens peuvent réaliser de grandes choses, impossibles à l'Angleterre et aux États-Unis, pour rapprocher de l'Ouest les États d'Asie. Par ses paroles et ses actes, le Canada doit fermement faire savoir à ses alliés qu'il constitue une nation possédant ses traditions et ses aspirations propres. Nous travaillerons beaucoup mieux à leurs côtés le jour où les États-Unis feront état de notre attitude envers les affaires mondiales.

En ce qui concerne les échanges commerciaux et la défense, comme le signale le discours du trône, nous devons agir de manière à communiquer une impulsion universelle, afin de raffermir ainsi notre position au Canada et à l'étranger. Certaines mesures, comme la reconnaissance de la Chine communiste, pourraient revenir plus souvent sur le tapis à la Chambre, bien que je sache parfaitement que de multiples problèmes doivent être envisagés avant que cette question puisse être résolue.

Il importe également au Canada en 1966—je m'exprime maintenant en termes très généraux—de sauvegarder le droit de l'individu de prendre des initiatives. Sur ce point, je raisonne peut-être davantage comme un conservateur. La maturité d'esprit doit aller de pair avec la maturité physique et l'émancipation économique. L'orientation politique donnée au Canada doit refléter notre fierté nationale et notre esprit d'indépendance. Il nous faut mettre sur pied un programme visant au perfectionnement de l'homme au pays et à l'étranger et, forts de nos ressources matérielles et humaines, aller de l'avant sur le chemin de la paix afin d'améliorer le sort de nos frères partout dans le monde. A la lumière de ces objectifs, il nous faudra examiner plus attentivement nos initiatives dans le domaine de l'aide extérieure.

• (8.30 p.m.)

J'entretiens ces idées depuis nombre d'années et les remarques initiales du discours du trône m'ont poussé à les exprimer aujourd'hui. J'appuierai donc toute politique d'expansion nationale propre à donner au Canada une vigueur nouvelle en raffermissant toutes les régions et tous les groupes. Tous les Canadiens doivent avoir des chances égales de participer à la prospérité nationale et je trouve à redire à certaines politiques du gouvernement fédéral qui ont semblé faire le contraire.